

# **ASSOCIATION FEDERALE ET NATIONALE POUR LA DEFENSE DES INTERETS DES FRANÇAIS RAPATRIÉS ET SPOLIÉS DE TUNISIE A.F.N.A.R.T.**

*Association régie par la loi de 1901. Déclarée au J.O. le 8/02/1980  
Siège national : Mons – 47600 CALIGNAC*

La secrétaire Générale

## **PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE CASTRIES – Hôtel Disini – SAMEDI 14 MAI 2011**

Convoqués par le Président le 8 Avril 2011 les membres de l'AFNART se sont réunis le Samedi 14 Mai 2011 en Assemblée Générale Ordinaire à 10H dans la salle de réunion de l'Hôtel Disini, à Castries.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe VALAY assisté de Monsieur Guy MUZART administrateur, Micheline ROUMEAUX Secrétaire Générale.

La feuille de présence fait état de 25 présents à jour de cotisation accompagnés d'amis ou de conjoints, 79 pouvoirs sont décomptés soit un total de 104 présents et représentés pour un quorum de 82.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer.

### **L'ORDRE DU JOUR COMPORTE**

1. Lecture du Procès Verbal de l'AGO du 12 Juin 2010 à Toulouse.
2. Rapport financier
3. Renouvellement des administrateurs sortants : Joëlle DENIS COTSAFTIS, Simone DURIS LECLERC, Gérard LECOMTE, Michel MACKIEWICZ, Guy MUZART.
4. Rapport d'activité du Président (CLANR – ADEPT)
5. Questions diverses

Le Président ouvre la séance à 10 heures 15, accueille les membres présents, leurs familles et amis.

Il informe l'assistance du décès de 3 de nos administrateurs : Jean RAFFIN, Jean VALAY, Michel MACKIEWICZ.

### **LECTURE DU PROCES VERBAL DE L'AGO DU 12 Juin 2010 à TOULOUSE**

Micheline Roumeaux, donne lecture du Procès verbal qui est approuvé à l'unanimité.

### **RAPPORT FINANCIER**

Le Trésorier National Léon Pierre DURIN étant absent Monsieur Guy MUZART donne lecture du Compte d'Exploitation 2010 qui présente un solde positif de 589 €

Le nombre de cotisants diminue légèrement chaque année, par ailleurs nous avons eu moins de frais de déplacement. Notre situation financière est saine aussi la cotisation est maintenue à 25 euros.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

### **RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS SORTANTS**

Le Président propose le renouvellement du mandat des administrateurs sortants approuvé par le Conseil d'Administration tenu la veille : Joëlle DENIS COTSAFTIS, Simone DURIS LECLERS, Gérard LECOMTE, Michel MACKIEWICZ, Guy MUZART.

Il présente les candidatures de M. Marc MENNESSIER habitant Paris, journaliste au Figaro et M. Michel LEJEUNE habitant Hyères aux postes d'administrateur.

L'Assemblée Générale donne son accord à l'unanimité.

## **RAPPORT D'ACTIVITE DU PRESIDENT**

Le Président rappelle son souhait de regrouper tous les rapatriés ou anciens de Tunisie appartenant à diverses associations ou amicales afin de constituer une force représentative. Cela pourrait se faire par l'intermédiaire de notre site informatique que l'on peut consulter et également en diffusant autour de nous une lettre explicative sur l'Afnart.

Relation avec le CLANR. Il rappelle que le CLANR est une fédération de toutes les associations de rapatriés dont l'AFNART fait partie. Malheureusement il y a eu une scission lors de l'élection de son président suite au décès du Ministre AUGARDE. Nous adhérons toujours au CLANR.

Lors de sa dernière AGO, le 13 Janvier 2011, le CLANR a fait voter plusieurs résolutions concernant l'entretien des cimetières, la mémoire et surtout la demande d'une nouvelle loi de finance rectificative. La dernière résolution appelle à l'union sacrée de toutes les organisations afin que chacune d'elle agisse efficacement tant auprès du Gouvernement qu'auprès de l'opposition pour obtenir avant les présidentielles le dépôt d'une loi d'indemnisation définitive.

C'est une opportunité électorale.

Le Président rappelle l'existence de l'ANIFOM qu'il assimile au « notaire des rapatriés », cet organisme est dirigé par M. VAUTHIER qui s'est opposé à sa fermeture et qui fait savoir qu'en cas de disparition les archives seraient regroupées et informatisées et que celles de l'OPA sur les biens immobiliers en Tunisie seraient remises au Quai d'Orsay.

Relation avec l'ADEPT. Cette association s'est créée suite au lancement d'une OPA sur les biens immobiliers en Tunisie. Elle regroupe des propriétaires de biens immobiliers en Tunisie, rapatriés ou non alors que l'Afnart s'adresse aux rapatriés seuls. L'an passé nous nous sommes rapprochés et avons nommé membre d'honneur un dirigeant de chaque association, ce qui nous permet d'être informé de nos actions réciproques.

En 2010 le Président de l'Adept nous a contacté pour nous demander de nous joindre à une possible action auprès du CIRDI, organisme se trouvant à Washington et gérant les litiges entre états. Renseignement pris auprès d'avocats internationaux ce projet a été abandonné car très coûteux, autour de 30 000 € et sans certitude d'aboutir car les magistrats américains ne sont pas favorables aux pays anciens colonisateurs.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Certains adhérents font part de leur scepticisme au sujet des résolutions votées au CLANR. Le Président leur réponds que ce que nous avons obtenu l'a toujours été au moment des élections présidentielles

L'ordre du jour étant épuisé le Président remercie l'assistance et lève la séance à 12 heures.

La Secrétaire Générale  
Micheline ROUMEAUX

Le Président  
Philippe VALAY